Aire où il était question d'une rencontre avec une femme et avec Bandain et Lerouxe, d'un coup projeté et accompli dans la dite commune.

Mais à Thiembronne, Millon prétendait n'avoir vaté qu'un parapluie et deux paires de chaussures.

On voit d'ici où l'assassin veut en venir. Il a compris les charges accablantes qui pèsent sur lui-même, et il veut mettre sur le compte des autres la plus grosse part de responsabilité dans le crime de la rue des Bleuets.

M. Thézet a laissé parler Millon sans l'interrompre et sans lui donner les renseignements dernièrement reçus, renseignements qui contredisent l'histoire forgée par le jeune assassin.

Millon ne pourra que s'enferrer de plus en plus et il y a tout lieu de croire que, se voyant pris et acculé, il sera bientôt forcé de faire des aveux complets.

A AIRE-SUR-LA-LYS

Scandaleuse soirée d'élection

Le revolver parle. Un instituteur républicain blessé

La grandiose (?!?) victoire de la réaction a été marquée par des scènes lamentables de désordre dont a été victime un fonctionnaire républicain, moffensif témoin de cette écœurante soirée. Il est vrai qu'une journée où la corruption s'était étalée de façon aussi cynique, devait avoir un dénouement de scandale.

La corruption électorale

Jamais on n'a vu à Aire pareil marché électoral. L'impudence cléricale s'étala bien plus largement et bien plus cyniquement que jamais.

Toute la journée, les patrons dandistes venaient ouvertement voter avec leurs ouvriers, les accompagnant ou les faisant accompagner par un membre de leur famille ou un ami politique. Inutile de dire qu'ils leur avaient donné d'avance un bulletin au nom des amis du baron Dard.

Les agents électoraux du baron Dard venaient avec ceux qu'ils avaient racolés jusque dans la salle du scrutin. Ils allaient même aussi les chercher chez eux.

Mais ce qui a le mieux démontré la part que l'argent a prise dans l'élection de la liste réactionnaire, c'est la présence dans l'urne, d'environ 250 bulletins de cette liste, n'ayant que les trois quarts de grandeur des autres bulletins ordinaires qui avaient été distribués dans les maisons ou se donnaient à la porte de la salle du scrutin.

Ces 250 bulletins réduits et très reconnaissables, provenant d'une édition spéciale, représentaient le nombre des électeurs achetés par le baron Dard.

Nous savons que les républicains d'Aire-sur-la-Lys vont de nouveau protester contre une élection faite dans ces conditions.

Il faudra bien qu'à la fin triomphent l'honnêteté en matière d'élections et le respect du scrutin.

Violentes manifestations autour du scrutin

Les résultats de l'élection furent accueillis par une foule nombreuse, massée sur la Grand'Place, aux cris de : « A bas les vendus !» Et les gendarmes à cheval durent charger pour disperser les manifestants dardistes qui, prenant des allures provocantes, tentèrent de résister à la force armée.

Aussi, plusieurs d'entre eux furent-ils arrêtés aussitôt. Ce sont trois agents électoraux du baron Dard : Dupierry, cabaretier, demeurant rue du Château, qui fut amené tout d'abord à la prison de Saint-Omer ; Delvart et Régnier, qui en furent quittes, le premier, avec une nuit, et le second, quelques heures passées au violon.

Du café de « La Balance », rendez-vous des amis du baron, furent projetées sur les républicains, toutes sortes de cloisons ordures.

M. Ledoux, conseiller général, qui sortait de la mairie, fut accosté par la foule qui le conduisit jusque chez lui. Mais voulant exhorter ses amis au calme, et les empêcher de répondre aux provocations des réactionnaires, M. Ledoux prononça une courte harangue, au cours de laquelle il expliqua qu'une victoire aussi honteuse, aussi déloyale que celle des cléricaux, n'en était pas une, et il termina en recommandant à ses amis de rester prudents et de ne pas s'énerver malgré les insultes de leurs adversaires.

Pendant ce temps, le Victorieux (!) retournait chez lui, à l'anglaise, avec une escorte de quatre gendarmes... Singulière marche triomphale !...

Un cabaretier dardiste tire un coup de revolver

Sur ces entrefaites, un groupe de républicains habitant près de la gare, rentraient chez eux, lorsqu'en passant sur la Place des Bégnines on Marché-aux-Bestiaux, ils furent insultés par une bande de jeunes gens qui se trouvaient à l'estaminet Gavory.

Cet établissement est le rendez-vous des jeunes élégants de la Jeunesse Catholique et dorée d'Aire, qui, en quittant le soir leur cercle qui se trouve non loin de là, viennent s'y émoustiller et en sortent pour se promener en ville en chantant des cantiques ou des refrains réactionnaires.

Cétaient ces mêmes jeunes gens qui se trouvaient chez Gavory et chercheient noise aux partisans de M. Ledoux. Mal leur en prit, car ils trouvèrent à qui parler.

Les manifestants allaient en venir aux mains lorsque tout à coup deux détonations retentirent et un jeune homme qui se rendait à la gare, M. Parent, fils d'un facteur d'Aire, instituteur-adjoint à Isbergues, roula par terre.

Pendant qu'on s'empressait autour du blessé qu'une balle de revolver avait touché au dessus de l'oreille, mettant l'os du crâne à découvert, non loin de là temps, des témoins de la scène prévenaient les gendarmes en patrouille qui, aussitôt, arrêtèrent le cabaretier Gavory, coupable d'avoir tiré les deux coups de revolver.

Gavory a été conduit à la gare sous bonne escorte lundi après-midi ; par le train de 8 h. 45, il a été dirigé sur St-Omer. De nombreux partisans du baron Dard l'ont accompagné à la gare.

Gavory à l'instruction

Mardi après-midi, Gavory a été entendu par M. Thézet, juge d'instruction, qui l'a interrogé sur les mobiles de son acte.

Pour sa défense, il a répondu que, affolé à la vue des manifestants, il a tiré un premier coup en l'air et le deuxième au hasard.

Cependant, d'après les traces relevées sur un mur situé en face de l'estaminet, les deux coups ont été tirés à hauteur d'homme et M. Parent n'a dû son salut qu'à sa petite taille.

Gavory a été écroué à la prison de la rue Tavel.

Écrasé sous une pierre

Un accident mortel est arrivé au fond de la fosse dite du Transvaal, aux mines de Ligny-les-Aire. Un ouvrier nommé Louis Venel, âgée de 23 ans, demeurant à Wittersnesse, a été écrasé par un énorme bloc qui s'est détaché brusquement de la voûte dans la taille où il travaillait. Venel a été tué sur le coup. Il laisse une veuve et un orphelin.

A HAZEBROUCK

Le rat d'église

Van Turnhout énumère ses exploits dans le Nord

Van Turnhout a été interrogé à nouveau, lundi, par M. Coupilaud, sur les nombreux cambriolages commis à la fin de 1907 dans l'arrondissement de Lille, cambriolages dont le ou les auteurs restèrent introuvables.

A la suite de son dernier interrogatoire, le bandit a avoué au juge d'instruction qu'au cours de la nuit du 24 au 25 septembre 1907, il avait pénétré, en brisant un carreau, dans le bureau de M. Decoster, marchand de couleurs, rue du Cirque, à Lille.

Van Turnhout, en effet, une fois dans le bureau de M. Decoster, fouilla le secrétaire ; mais ce meuble ne contenant rien, il le renversa de rage, et lui porta de nombreux coups de pieds, dont il garde encore les traces. De là, le cambrioleur passa dans le bureau des employés, situé en face. Il s'attaqua tout d'abord au coffre-fort, scellé dans le mur. Il s'efforça de l'en arracher en perçant des trous dans la muraille, mais n'y parvint pas. Il ne fut pas plus heureux quand il tenta d'éventrer la porte du coffre-fort à coups de marteau et de burin. Il déroba, toutefois, dans celui du caissier, 5 fr. et 60 fr. de timbres, et dans un autre, une montre en argent, puis, s'en alla en reprenant le même chemin par où il était venu.

Le nuit suivante, Van Turnhout s'introduisait dans l'église du Sacré-Cœur, à Lille, en escaladant le mur de la sacristie. Vers 2 heures du matin, M. Lesage, vicaire de la paroisse, entendant du bruit, voulut se rendre compte. Le cambrioleur se voyant sur le point d'être pris, s'enfuit sans avoir pu rien dérober. On retrouva dans l'église des pinces-monseigneur.

Au cours de la nuit du 26 au 27 septembre, Van Turnhout cambriola à la station électrique de Tourcoing, située rue Charles-Wattine. Il y déroba du tabac et des vêtements. Dans la même nuit, il s'introduisait dans l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing.

Le curé constata le lendemain que tous les troncs avaient été fracturés et vidés.

La porte de la sacristie avait été forcée ; le coffre-fort qui s'y trouvait avait été éventré ; les ornements sacerdotaux se trouvaient également jetés pêle-mêle dans la pièce.

Le cambrioleur s'était aussi réconforté avec le vin servant à célébrer la messe.

Une tentative de vol fut également commise, la nuit suivante, à l'église de Lorette. Là, Van Tournhout fut pris en faute par un vicaire, qui tira des coups de revolver.

A cette date s'arrêtent, pour 1907, les exploits connus par Van Turnhout, dans la région du Nord. Mais le bandit recommença bientôt la série de ses exploits.

Dans la nuit du 11 au 12 avril 1908, en effet, il commettait un nouveau cambriolage à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à Lille.

Il s'y était introduit, suivant son habitude, en brisant un carreau à un vitrail de la sacristie et y fracture également tous les troncs.

Les aveux passés par Van Turnhout ont été obtenus par le magistrat, à la suite des déclarations de Clara Tytgat qui accusait formellement son ancien ami d'avoir commis ces méfaits, ce dont il s'était d'ailleurs vanté auprès d'elle.

En ce qui concerne l'assassinat du père Paillon, au Mans, M. Coupilaud a retrouvé le marchand qui aurait vendu aux assassins la corde ayant servi à étrangler leur victime.

On s'attend bientôt à de nouvelles et intéressantes révélations, concernant les crimes commis dans le Centre de la France, le magistrat attendant d'ici peu de temps le retour des différents dossiers.

A ROUBAIX

Macabre méprise

Un vieux mendiant qui était abominablement ivre, lundi, vers dix heures du soir, rue de Mouvaux, fut trouvé mort, mardi à six heures du matin, sur un camion remisé dans la cour de l'auberge du « Pré Catelan », rue du Grand-Chemin, 135. Des passants l'ayant reconnu pour être Gustave Breuvemont, 66 ans, né à Tourcoing, sans domicile fixe, son cadavre fut, par ordre de M. Delleil, commissaire de police du 2e arrondissement, dirigé sur la morgue de la Fraternité, pour y être examiné par M. le docteur Bélé, médecin légiste.

Grande fut la surprise de l'agent accompagnant le corps, lorsqu'en arrivant au Nouvel Hôpital, un infirmier lui montra la véritable Gustave Desurmont, heureux comme un pape et douillettement couché dans un bon lit aux draps bien blancs. Le cadavre trouvé sur le camion était donc celui d'un inconnu.

A TOURCOING

L'affaire sanglante de la rue de Flandre

M. Niedbrat, commissaire de police du 3e arrondissement, a continué hier l'enquête sur l'affaire sanglante de la rue de Flandre. Il a entendu divers témoins des invités à la noce des époux Debels-Debruyckère. Rien de saillant à signaler parmi ces dépositions.

Le blessé, Gustave Hornaert, est dans un état stationnaire.

LES GRÈVES

AUX MINES DE MEURCHIN

Deux-à-vingt rouleurs en grève pendant vingt-quatre heures

Mardi matin, 80 rouleurs de la fosse n° 4 des mines de Meurchin ont refusé de descendre à la mine manifestant leur mécontentement au sujet d'une baisse constatée sur leurs salaires.

LES CAUSES DU CONFLIT

La Compagnie des mines de Meurchin ayant reconnu les difficultés du roulage dans les voies souterraines de la fosse n° 4, en raison de certaines défectuosités présentées par les lignes de Décauville établies, avait consenti aux rouleurs des prix supérieurs à ceux servis au même personnel dans autres fosses. Cela est si vrai que la moyenne du n° 4 est de 4 fr. 92 alors qu'elle est de 4 fr. 44 à la fosse n° 3.

Les difficultés de travail qui existaient ayant disparu, la Compagnie décida de procéder à la revision des salaires. Les rouleurs furent avisés que la quinzaine qui devait de récouler leur serait payée à un tarif moins élevé que les précédentes. Lundi, la moyenne de salaire fut communiquée aux jeunes ouvriers. D'aucuns trouvèrent l'écart trop grand, ils s'en montrèrent mécontents et décidèrent la cessation de travail.

LA GRÈVE

Mardi matin, les rouleurs se présentaient à l'accrochage où ils remettaient leurs réclamations. Une délégation fut reçue par M. Guinamard, ingénieur principal, qui leur promit d'examiner leurs doléances avec bienveillance. Les jeunes ouvriers voulurent quand même une entrevue avec M. le directeur et qu, conséquence refusèrent de rejoindre leurs chantiers.

L'ENTREVUE

M. Evrard, secrétaire général du syndicat, prévenu, se rendit sur les lieux. Il fut mis au courant des causes du conflit par M. Tassin, délégué du syndicat, et aussi par quelques intéressés. Après s'être enlouré de tous renseignements utiles, le secrétaire général du syndicat, accompagné de MM. Tassin, Sauvage et Cattenne, délégués du syndicat et de huit rouleurs, se rendait à la direction où il fut reçu par MM. Tacquet, directeur, et Guinamard, ingénieur principal.

Les causes du conflit furent examinées froidement, posément, de part et d'autre. Les débats, furent empreints de la plus grande courtoisie.

M. le directeur reconnut qu'une légère baisse était enregistrée sur les salaires de cette quinzaine. Il fournit force explications, desquelles il ressort que les prix convenus en raison des difficultés du travail avaient été réduits parce que la besogne était devenue plus facile.

M. Tacquet déclara que si certains ouvriers croyaient n'avoir pas touché assez, leurs réclamations seraient examinées avec bienveillance.

LA RÉUNION.

Sortant des bureaux, les délégués se rendaient à l'estaminet Druelle, où se tint une réunion.

Au bureau, MM. Tassin, président, Sauvage, délégué mineur, et Cattenne, délégué du syndicat.

M. Evrard fait le compte rendu de l'entrevue et fournit de longues explications sur les débats qui se sont déroulés aux bureaux de la Compagnie. Finalement, il engage les rouleurs à reprendre le travail.

« Les déclarations de votre directeur, nous ont satisfaits, dit-il, croyez-moi, n'entraînez pas le chômage des ouvriers à la veine en prolongeant la cessation de travail. Je tiens néanmoins à vous dire que si la Compagnie venait à ne pas tenir ses engagements, le syndicat est toujours là pour défendre vos intérêts ».

LA REPRISE DU TRAVAIL

La reprise du travail, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité.

CHRONIQUE MINIÈRE

RAPPORT DE DÉLÉGUÉ MINEUR

Mines d'Ancize. — Fosse Saint-Louis. Je suis descendu à l'accrochage de 500, j'ai visité les tailles de Jumelles ; la cheminée de retrait de la première taille qui doit arriver en haut du plan est très petite, livrant à peine un passage ; à la voie de fond l'air s'échappe par la dernière cheminée qui n'est pas bouchée de mètre en mètre, ce qui ne permet pas de faire travailler des ouvriers dans une voie de fond en ferme sans air, c'est une grave imprudence. Dans les tailles de Ferdinand, au fond du bure, les pieds de cheminées sont encore mal installées. Aux tailles de Grande Veine à 600, le retour d'air est très mal organisé, il est impossible que l'air arrive aux deux tailles en haut du trenil où il fait une chaleur suffocante. Du côté des fronts, il y a une vieille cheminée impraticable et dangereuse, car rien n'indique qu'on n'y passe plus. Dans les tailles de Grande Veine du fond du raval, il y a une voie en haut du trenil, sans porte, par où l'air file. En montant dans les cheminées de passage du trenil de Petite Veine Gambaut, j'ai remarqué, comme à mes visites précédentes, que les cheminées ne sont pas assez praticables. Les tailles sont mieux aménagées pour l'air, mais j'estime que bon devrait mettre une seconde porte à front des voies.

Léon Gaume, délégué.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Denain. — Hier à 10 heures du matin ont été célébrées, au milieu d'une affluence considérable les funérailles de M. Edouard Jonas, instituteur honoraire à Wavrin.

Avant le départ du cortège pour Hélesmes, M. l'inspecteur primaire, au nom de l'Administration académique et en son nom personnel, rappela en termes justes et choisis ce que fut cet instituteur dévoué, cet homme de bien. Sur la tombe des discours ont été prononcés par M. Lanoy, directeur de l'école, M. Druart, instituteur adjoint, l'élève Vilcot, et M. Leclercq, président de l'Association des Anciens élèves.

DANS L'ARMÉE

Le colonel Alix, commandant le 8e régiment d'artillerie, a été nommé Commandant militaire par intérim du territoire de Alt-Sulze, en remplacement du général de Pierre Vega, nommé commandant de la 32e division d'infanterie à Vesoul.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie, et de l'Agriculture (section du Nord). — Le prochain déjeuner mensuel aura lieu mercredi 4 novembre à midi à, au Grand-Hôtel de Lille, salon 5 (prix habituel). Au cours de cette réunion, il sera traité des deux importantes questions suivantes : 1° Revision du tarif douanier, et nomination d'une commission d'étude ; 2° Régime fiscal des Chambres de Commerce, en vertu de la loi du 19 février 1908.

LILLE

Le Démantèlement ??

Comme sœur Anne, on ne voit rien venir.... L'herbe ne verdoie plus sur les remparts, parce que l'hiver approche, mais au printemps prochain, nous l'y verrons reverdir et il en sera de même, sans doute, à tous les printemps que le bon Dieu fera pousser à ses excellents amis du Palais Rihour.

A moins que, l'Etat, n'intervienne, ces vieux murs ne tomberont qu'avec la municipalité réactionnaire, car il est aujourd'hui manifeste que cette municipalité après avoir hypocritement inscrit le démantèlement dans son programme électoral, se moque de sa promesse avec une insigne mauvaise foi.

Tout le monde désire le démantèlement, y compris le ministre de la guerre mais excepté la municipalité et M. Charles Delesalle en tête.

Car si M. Charles Delesalle voulait.

Mais voilà, il y a des intérêts, de gros intérêts particuliers qui sont en jeu, et cela suffit !

On ne se moque pas plus aimablement du public.

Qu'adviendra-t-il de ces lenteurs voulues, de cette mauvaise volonté manifeste ?

La réponse est simple et claire : L'Etat se décidera à intervenir et vendra les terrains des fortifications à des sociétés ou à des particuliers. La ville se verra, par suite, frustrée des emplacements et des espaces libres dont elle aurait pu disposer.

Quand l'Etat se décidera-t-il ?

Là est la question.

Mais il est probable que l'Etat n'attendra pas la fin du Nouveau Boulevard, non plus que la solution de la question des Eaux, ni même de la question des Tramways...

AUX TRAMWAYS

Le chef de service municipal de contrôle des tramways

La mairie nous communique :

La mairie de Lille informe que les réclamations relatives à la Compagnie des Tramways doivent être adressées à la mairie, à M. Lemoine, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des travaux, qui est en même temps chef de service municipal de contrôle des tramways et chargé des relations courantes avec la Compagnie.

M. Lemoine donnera la suite qu'elle comporteront aux réclamations qui lui seront adressées et en référera à M. Baudon, adjoint, pour les questions à soumettre à l'Administration.

Mises en démeure. Un surveillant municipal

M. Baudon a mis la Compagnie des Tramways en demeure de renforcer le service des voitures aux heures de plus grande circulation, le nombre des voitures devant être assuré pour le 12 novembre prochain. M. le directeur des travaux municipaux est chargé de l'exécution de cette mesure.

M. Baudon a également mis la Compagnie en demeure de délivrer, pour le 15 novembre, des billets d'aller et retour conformément à l'article 23 du cahier des charges.

En outre, par voie de conséquence, M. Baudon a nommé M. Capelier, surveillant municipal de la Compagnie des Tramways, il prendra son service dès demain et rendra chaque jour son rapport à la direction des travaux municipaux.

Après les incidents de ces jours derniers, nous voici dans une période d'accalmie et d'attente.

Le conseil d'administration de la Compagnie, à qui M. Faure, directeur, a soumis les revendications que l'on connaît, n'a pas encore fait connaître sa réponse.

On a fait courir le bruit que la Compagnie ne consentirait pas à transformer la plate-forme de 1re en plate-forme de 2e classe, mais nous croyons savoir qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet.

La question des aller et retour reste en suspens, comme toutes les autres.

Lundi, MM. Lamb, président, Lelombre, secrétaire du comité de défense des abonnés et voyageurs, accompagnés de deux autres personnes, dont un huissier, sont montés sur un A, situé vers Carlteleu, rue Nationale, à hauteur de la rue de l'Hôpital-Militaire. Ils ont réclamé descendre un aller et retour.

Le receveur ayant répondu qu'il n'en possédait pas, l'huissier a constaté et les quatre voyageurs sont descendus à l'angle du boulevard de la Liberté. L'incident aura une suite judiciaire.

Dans le but, sans doute, de donner satisfaction aux deux conseillers qui, au cours de la première entrevue avec M. Faure, avaient exprimé le désir de voir les deux classes porter des signes distinctifs plus apparents que ceux qu'elles portaient actuellement, la Compagnie a fait circuler hier, sur la ligne P, des cars portant sur leurs vitres, en avant, en arrière et sur les côtés, de grands numéros peints en blanc.

Si on ne peut affirmer que la Compagnie n'est pas disposée à renoncer à ses décisions, il paraît démontré qu'elle est décidée, pour le moment, à les faire respecter. Elle a en effet décidé de remettre à ses receveurs et contrôleurs, assistés qu'elles seront terminées, probablement jeudi prochain, des chefs qui leur permettront d'ouvrir et de fermer à volonté, la porte de communication entre les premières et les deuxièmes.

Comme chaque jour des incidents sont survenus sur différentes lignes. Vers six heures, sur la ligne D, un voyageur qui refusait de payer un supplément, s'est querellé avec un receveur et lui a lancé un coup de poing.

VOL AUDACIEUX

Des malfaiteurs dérobent dans une remise un cheval et une tapissière

Nos cambrioleurs ont vraiment de l'audace et le méfait qu'ils commirent au cours de l'avant-dernière nuit n'est pas sans le démontrer.

Après avoir ouvert la porte à l'aide d'une fausse clef, deux malfaiteurs se sont introduits dans une remise située rue Adolphe-Coet appartenant à M. Gaston Doom, boulanger, rue Colbert, 191.

Une fois dans la place, ils dérobèrent le cheval qui donnait précédemment, les chargèrent de tous ces chevaux, l'attelèrent à un voiture de M. Doom et après avoir soigneusement fermé la porte, s'en allèrent paisiblement dans cet équipage.

Le véhicule est du genre tapissière ; deux roues à jantes jaunes en caoutchouc fraîchement peinte. La plaque, portant le nom du propriétaire se trouve dans l'intérieur.

Les harnais : collier, selle, brides et guides sont en cuir noir vernis à boucleries nickelées.

Le cheval de M. Doom est un cheval hongre, âgé de 15 ans. Il est de robe bai brun et porte une petite étoile blanche sur le front. Il se blesse aux jambes de derrière.

Le montant du vol s'élève à 1600 francs. On croit que les voleurs ont pris la direction de la Belgique.

Fatale imprudence

Le jeune Robert Delporte, 7 ans, fils des parents, marchands de charbon, habitant au troisième étage du n° 37 rue de Sainte-Catherine, a été, avant-hier soir, victime d'un accident dont on ne peut encore prévoir les conséquences.

Vers quatre heures, il descendait l'escalier quand, arrivé sur le palier du 1er étage, il commit l'imprudence de se pencher au-dessus de la rampe. L'infortuné perdit l'équilibre et tête première, tomba sur le sol.

Au bruit de sa chute, des voisins accourent et lui donnèrent aussitôt des soins. Un docteur, appelé aussitôt, constata que les malheureux avait un épanchement sanguin au sommet de la tête. La victime qui le soigne ne peut encore se prononcer sur la gravité de cette blessure.

IL EST DISPARU

Depuis quelque temps, un jeune homme de 16 ans, Fernand Lafrance, habitant chez ses parents, 3 rue de Roubaix, travaillait chez M. Blond, imprimeur, rue du Faubourg de Roubaix. Or, depuis trois jours, il n'a reparu, ni chez son patron, ni chez ses parents. La police, informée, recherche activement le disparu.

PARIS-LILLE

Nos lecteurs appelés par leurs affaires à Paris, sont assurés de trouver AU DINER DE PARIS, 107, boulevard Montmartre, 107, passage Jouffroy, le restaurant le plus confortable et le moins coûteux des grands boulevards.

MALHEUREUX OUVRIER

M. Jules Délégosse, 48 ans, domestique au service de M. Lescroart, négociant en Croquerios, rue des Postes, déchargeait, lundi matin, sa voiture à la gare St-Sauveur, lorsqu'il fit un faux mouvement et tomba si malheureusement qu'il se brisa les deux jambes. Relevé défaillant, par d'autres déchargeurs, il fut transporté à l'Hôpital Saint-Sauveur.

DERNIÈRE HEURE

(NOS DÉPÊCHES)

LA CRISE ORIENTALE

L'attitude de la Russie

Vienne, 3 novembre.

Le chargé d'affaires de Russie a présenté au baron d'Aehrenthal le projet de programme de la conférence.

Les milieux officiels ne semblent pas avoir été surpris par les nouvelles de Saint-Pétersbourg annonçant que la Russie refuserait son consentement à l'annexion des provinces de Bosnie et d'Herzégovine. Depuis plusieurs jours déjà, on présentait ce que les journaux appellent maintenant le « voile-face russe ». On est tout à fait d'avis ici que le refus de reconnaissance de l'annexion par la Russie aurait pour conséquence immédiate l'échec de la conférence. La « Nouvelle Presse Libre » lui remarquer que ce serait l'Autriche verrait, sans grand regret, avorter un plan dont elle ne fut jamais très enthousiaste. Du point de vue purement autrichien, la sanction des puissances n'est aucunement nécessaire à l'annexion des provinces occupées. Le « Neues Wiener Tageblatt » rappelle que le gouvernement de la monarchie a simplement « informé » les chefs d'Etat de l'extension de ses droits souverains en Bosnie et en Herzégovine, mais n'a jamais demandé une reconnaissance de cette démarche. L'absence de conférence prolongerait évidemment en Europe le malaise actuel ; cependant il ne saurait être question de traitement de l'Autriche. Les journaux hongrois qu'en effet l'Allemagne a lié un traité « cet de l'Autriche ; et le « Reichspost » ajoute : « Avec la monarchie unail la France, et nous voulons le croire, l'Italie. Quel serait l'intérêt de la Russie à déplacer ainsi l'équilibre des forces ?

Le point noir, de l'avis de certains milieux, est que cette attitude russe pourrait encourager et aux Monténégrins un nouvel espoir.

En cas de conférence on se serait prêté à certaines concessions aux deux petits Etats slaves ; ainsi que le « Reichspost » le déclarait hier, la monarchie aurait « appuyé très effectivement le projet de chemin de fer serbe ».

Les bruits les plus divers courent depuis quelque temps sur l'attitude de la politique italienne. Certains organes radicaux, tels que le « Secolo » de Milan, s'étant étonnés que le baron d'Aehrenthal n'ait point parlé le 27 octobre du projet de modification de l'article 29, le « Fremdenblatt » d'hier soir affirme que le ministre n'a aucunement modifié son point de vue à ce sujet, et que son silence s'explique parce qu'il n'a fait allusion, le 27 octobre, qu'aux articles du projet de conférence que l'Autriche ne saurait approuver.

Vienne, 3 novembre.

L'invitation envoyée par la Russie au gouvernement de Vienne est une simple énumération des questions à soumettre à la conférence, savoir : annexion de la Bosnie-Herzégovine, indépendance de la Bulgarie, compensations à accorder à la Turquie, avantages à la Serbie et au Monténegro, abolition des postes étrangères et des capitulations.

La Russie ne propose pas de discuter la question de l'annexion. Elle demande seulement à l'Autriche de faire connaître son opinion sur les moyens d'arriver à une solution.

Interview de M. Clémenceau

Milan, 3 novembre.

Le Secolo de Milan publie une interview de son rédacteur, M. Sacchetti, avec M. Clémenceau, venu lundi passer la journée à Pallanza sur le lac Majeur. Après quelques compliments à l'adresse de l'Italie, le premier ministre français a commenté à parler un peu de la question des affaires balkaniques. M. Clémenceau a fait observer que en qualité de président du conseil l'empêchait d'exposer toute sa pensée, mais il a déclaré que sa conviction est que la conférence est nécessaire pour résoudre le problème que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine a rendu plus grave. La conférence se fera et aura des conséquences absolument pacifiques.

M. Clémenceau a dit ne pas croire que la Russie soit contraire à la conférence : jamais, comme aujourd'hui, l'Angleterre, la France et la Russie n'ont été aussi loyalement unies dans le même but de garantir la paix en Europe et d'obtenir le respect de toutes les libertés.

La France voit avec sympathie l'affirmation de l'indépendance de la Bulgarie, mais pour la même raison, elle doit seconder la politique des jeunes-turcs sans oublier les intérêts des petits Etats des Balkans. L'Angleterre et la France sont d'accord sur les points à présenter à la conférence ; l'opinion publique est pour nous.

Manifestations anti autrichiennes en Serbie

Belgrade, 3 novembre.

Hier des manifestants à Semendria ont brûlé de nouveau un drapeau autrichien arraché à la maison du consul austro-hongrois.

Le conseil d'administration de la Banque nationale, sous la présidence du ministre du commerce, délibère en ce moment sur l'opportunité de transférer à l'intérieur du pays l'encaisse métallique et le portefeuille. Aujourd'hui à 5 heures les députés présents à Belgrade seront réunis en conférence pour entendre l'exposé du gouvernement sur la grave situation actuelle. Vu les menaces austro-hongroises, il est très probable que les services des ministères et de l'arsenal vont aussi abandonner Belgrade pour une ville de l'intérieur de la Serbie.

Incendie d'une filature dans les Vosges

Six ouvriers disparus

Remiremont, 3 novembre.

Un violent incendie a détruit, à Zainvillers (commune de Vagney), une filature.

Parmi les 250 ouvriers de l'usine, six ont disparu. Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

Les détails manquent.

UN SCANDALE A SAINT-ÉTIENNE

La tenancière d'un établissement clandestin protégée par deux magistrats

St-Etienne, 3 novembre.

A la suite d'un scandale signalé par pétition adressée à la Municipalité, cette dernière a délibérément le maire à signer un arrêté ordonnant la fermeture d'une maison de tolérance située au centre de la ville et non munie d'autorisation.

Suivant les pétitionnaires, deux magistrats se trouveraient compromis dans le scandale, ils auraient protégé de leur autorité, la tenancière de l'établissement clandestin.

La mesure prise qui donne satisfaction à l'opinion publique ne lasse pas de provoquer une grosse émotion.

Les « Poilot » de la Drôme

L'assassinat du vieillard Tardy

Valence, 3 novembre.

Le parquet de Valence s'est transporté, mardi soir, à Peyrins, pour effectuer la reconstitution de l'assassinat du vieillard Pardy, commis le 11 avril 1907.

David a déclaré que le crime avait été commis par Lautard et lui, sur les indications fournies par Joubert, déjà condamné pour tentative d'assassinat sur la même personne.

LE RENFLOUAGE DU « FRESNEL »

Le Pallice, 3 novembre.

Les travaux de renflouage du submersible *Fresnel*, coulé à Le Pallice, ont dû être interrompus à la suite de la rupture des chaînes à l'aide desquelles on espérait le soulever. Le contre-torpilleur *Pierrier* et les torpilleurs « 189 », « 276 », « 327 » et « 300 », qui participaient aux travaux, sont rentrés vendredi à Rochefort, mais les Vétérans de la direction du port sont restés à Le Pallice prêts à reprendre les travaux.

D'autre part, notre correspondant de Cherbourg nous télégraphie que le ministère de la marine a prescrit d'envoyer les scaphandriers de la direction du mouvement du port de Cherbourg à La Pallice, en vue d'aider à renflouer le *Fresnel*.

Les scaphandriers, avec leurs appareils, prendront passage sur un remorqueur muni de pompes très puissantes.

Tamponnement sur le réseau du Midi

Sept voyageurs blessés

Bordeaux, 3 novembre.

Cet après-midi, vers 5 heures, un train de voyageurs allant de Bordeaux à Bymet, est entré en collision avec un train de marchandises, en gare de Benauge.

L'accident est survenu par suite d'une insuffisance de transmission de signaux. 7 voyageurs ont été blessés.

CLOUÉ VIVANT DANS SON CERCUEIL

Rome, 3 novembre.

Le professeur Celentano de Nona fut enseveli il y a deux jours et mis en bière.

Au moment où le cercueil allait quitter sa demeure, le fils du professeur exprima le désir d'embrasser une dernière fois le cadavre de son père.

On se mit en devoir d'enlever le couvercle. Grande fut l'horreur de tous les assistants lorsque l'on constata que le corps présentait des signes de contractions violentes, que les jambes étaient repliées.

Il semble évident que le mort avait été enseveli qu'il vivait encore.

Une enquête est ouverte.

LES DERNIERS VOTES A LA DOUMA

Saint-Pétersbourg, 3 novembre.

La Douma a voté, malgré l'opposition du ministère de la Justice, et en l'absence du rapporteur, un ordre du jour invitant le gouvernement à retirer deux projets de loi réglant la question d'indemnités à allouer aux victimes des deniers commis par les révolutionnaires.

Jeudi la Douma discutera la loi agraire, même si le gouvernement n'est pas en mesure de proposer les modifications qu'il a l'intention de faire voter.

Tchèques et Allemands

Grève des mineurs tchèques en Bohême

Vienne, 3 novembre.

Une grève provoquée à Brux, dans le Nord de la Bohême, par la lutte entre tchèques et allemands, prend de l'extension. On sait que des manifestations antichèques ont eu lieu, dimanche dernier, dans cette ville, qui est le centre du district minier.

Pour y répondre, les mineurs tchèques décidèrent d'abandonner le travail.

3000 ouvriers sont déjà en grève et on croit que les autres mineurs suivront demain leur exemple.

On fait remarquer que c'est la première grève provoquée par des querelles de race.

Si les manifestations antitchèques se renouvellent on déclare qu'une grève générale de la minorité de Bohême serait possible.

Les élections présidentielles aux Etats-Unis

La journée décisive

New-York, 3 novembre.

Les élections présidentielles ont eu lieu mardi, par un temps magnifique. Les salles de vote viennent à peine de se fermer et déjà une foule énorme se presse autour des rédactions des journaux pour connaître les résultats. Suivant des dépêches parvenues à New-York de tous les points de l'Union, le scrutin a été parfait, exécutivement rapide. Dans tous les Etats, dès huit heures du matin, un flux des électeurs s'étaient présentés aux urnes. Il y avait trois heures que les bureaux étaient ouverts.

M. Rockefeller a apporté son bulletin ce matin. Des sept membres de la famille Rockefeller et parmi les milliardaires aussi invité, mais l'homme de la Standard Oil s'est contenté de dire qu'il faisait un beau temps républicain.

M. Roosevelt a voté à Oyster-Bay peu de temps après le petit déjeuner. On est généralement de M. Taft-Temperature dans l'Etat d'York.